

Immersion dans le Café Emploi

SIERRE Elles sont à la recherche d'astuces pour développer leur carrière et ont participé au premier Café Emploi.

PAR FLORENT.BAGNOUD@LENOUVELLISTE.CH



Le premier Café Emploi de Sierre s'est déroulé le jeudi 3 octobre au bar Le Marais. FLORENCE ZUFFEREY

L'horloge affiche 9 heures. L'odeur des croissants et d'un cappuccino fraîchement servi parfume le bar Le Marais de Sierre. En ce jeudi 3 octobre, la Cité du Soleil accueille pour la première fois un Café Emploi, soit un atelier d'échange qui vise à soutenir les femmes, professionnellement actives ou non, dans le développement de leur carrière. Le thème de cette matinée: définir son objectif professionnel. Elles sont neuf à avoir répondu à l'invitation des déléguées de l'intégration de la ville et région de Sierre, et de l'Office cantonal de l'égalité et de la famille (OCEF). Il y a par exemple Mercia, 35 ans dont onze passés en Suisse, qui recherche un emploi dans le secteur de la vente. Ou Mélissa, bientôt la trentaine, qui vient d'ouvrir une auto-école.

A la recherche d'un job depuis trois ans

Il y a aussi Cécile, 46 ans, qui entend donner un nouveau

« Cela fait trois ans que je cherche un emploi dans la région, mais je n'ai encore rien trouvé. »

CÉCILE

souffle à sa carrière. Etablie sur la commune de Crans-Montana depuis 2016, cette Genevoise d'origine effectue plusieurs fois par semaine les trajets entre son domicile et la Cité de Calvin, où elle occupe un poste de fonctionnaire. «Je suis venue en Valais pour changer d'air, me rapprocher des montagnes et de cette nature qui m'inspirent tant. Cela fait trois ans que je cherche un emploi dans la région, mais je n'ai encore rien trouvé.»

Quadrilingue, et au bénéfice de vingt-six années de vie professionnelle passées notamment dans le tourisme et le domaine médical, Cécile épiluche toutes les semaines les annonces

d'emploi qui paraissent dans la presse. Elle cumule aussi les offres spontanées, tout comme les rendez-vous dans les agences de placement. Mais rien n'y fait. «Je participe donc à cet atelier pour que quelqu'un me guide dans mes différentes démarches.»

C'est Françoise Piron qui joue ce rôle. La Lausannoise est la directrice de la fondation Pacte, qui a créé les Café Emploi dans les cantons de Vaud et de Genève en 2009. Cette spécialiste des questions d'égalité répond aux interrogations de Cécile du tac au tac. Elle lui lance par exemple: «Plutôt que de vous rendre à Genève en voiture, essayez de temps en temps de prendre le train. Le fait d'utiliser les transports publics peut être un bon moyen de rencontrer du monde et de réseauter.» Le conseil est valable pour Cécile, mais aussi pour toutes les autres participantes.

Une forte demande

Se voulant interactif, le Café Emploi permet ainsi de par-

faire sa maîtrise des règles du jeu du monde du travail, en renforçant la confiance en soi et en valorisant les compétences acquises durant son parcours professionnel et privé. Après une première session organisée à Martigny début 2019, l'OCEF a choisi de remettre ça cet automne en organisant également des ateliers à Sierre, en collaboration avec la ville. «Nous avons constaté une importante demande, certaines femmes valaisannes allant même suivre ces ateliers dans le canton de Vaud. Après Martigny et Sierre, nous allons proposer ces rencontres à Brigue en 2020», explique Isabelle Darbellay-Métraiiller, cheffe de l'OCEF.

Le Café Emploi de Sierre se tient le premier jeudi de chaque mois de 9 heures à 10 h 30 au bar Le Marais. A Martigny, ces rencontres ont lieu le deuxième mercredi de chaque mois, aux mêmes heures, au café Le Casino. Dans ces deux endroits, les rencontres sont organisées jusqu'à fin 2020.

Chauffage à distance à l'arrêt



Les conduites nécessaires au chauffage à distance avaient déjà été installées en 2017. LOUIS DASSELBORNE/A

ÉNERGIE

C'est sur conseil de la Commission cantonale des constructions (CCC) que la commune de Crans-Montana a décidé de classer la procédure concernant la construction d'une centrale de chauffe à bois. «Il apparaît en effet nécessaire de dissocier matériellement le projet d'équipement de la route d'accès à la zone industrielle et artisanale (au lieu-dit La Montagnette sur le territoire de la commune de Crans-Montana) du projet de construction de la centrale à plaquettes de bois, ces objets étant soumis à de procédures et autorités décisionnelles différentes», explique le communiqué diffusé par la SA Crans-Montana Energie (CME) et la commune de Crans-Montana. Mise à l'enquête publique en octobre 2017 dans le but de valoriser le bois des forêts avoisinantes et de respecter les exigences de la Stratégie énergétique 2050 votée par le peuple suisse en mai 2017, la construction d'une chaufferie à plaquettes de bois avait provoqué nombre d'oppositions.

Les oppositions deviennent caduques

Le classement de cette procédure de construction rend caduques les oppositions enregistrées. Mais Carlo Clivaz, conseiller communal et président de la CME (dont l'actionnariat est partagé entre

les six communes, les triages forestiers, Sogaval et les Forces motrices valaisannes), se défend de toute stratégie visant à éliminer ces oppositions. «Si la CCC ne nous avait pas suggéré de le faire, nous n'aurions pas interrompu la procédure de construction. Mais nous allons en profiter pour actualiser le dossier et prendre connaissance des nouvelles études commandées à des experts indépendants, tant sur l'aspect technique et financier que sur la faisabilité, ou non, d'un chauffage à distance à basse température, une solution prisée par plusieurs opposants.»

9 millions déjà investis

Sur les 27,5 millions budgétisés, près de 9 millions ont déjà été investis dans ce réseau. «CME n'a jamais exigé des communes qu'elles entreprennent des travaux avant la construction de la centrale. Nous avons profité des réaménagements urbains (ouverture des chaussées pour refaire les réseaux d'eau potable notamment), pour préparer les conduites nécessaires à la diffusion de la chaleur», rappelle Carlo Clivaz avant de conclure: «C'est beaucoup d'argent public, notre rôle de politicien est de tout mettre en œuvre pour sauver cet investissement tout en trouvant une solution qui satisfasse la population.» FRANCE MASSY

Sierre obtient le label Cité de l'énergie Gold

DISTINCTION La ville est la cinquantième commune de Suisse à bénéficier de cette reconnaissance européenne.

Après Martigny et Saxon, Sierre est entrée vendredi dans le cercle très fermé des communes valaisannes labellisées Cité de l'énergie Gold.

Elle devient par ailleurs la cinquantième commune de Suisse à bénéficier de cette distinction européenne.

Pour l'obtenir, la ville, déjà classée Cité de l'énergie depuis

dix-sept ans, devait répondre à au moins 75% des objectifs du label, que ce soit en matière d'énergie, de développement durable et de communication. «La candidature sierroise s'est présentée face à l'expertise européenne avec un dossier qui répondait à ces exigences à hauteur de 76,5%, communi- que la ville.

Une électricité 100% renouvelable

Plusieurs éléments expliquent ce score. La municipalité a multiplié en 2019 par huit ses aides financières directes aux citoyens souhaitant investir dans la rénovation énergétique, la mobilité douce ou l'énergie solaire. L'accès, depuis 2018, à un approvisionnement en électricité 100% renouvelable issu essentiellement de la production hydro-électrique valaisanne a également pesé dans la balance.

Tout comme le diagnostic énergétique mené par la ville sur tous ses bâtiments et infrastructures.

Mobilité mise en avant

Sierre doit également ce label à ses démarches entreprises dans le domaine de la mobilité, que ce soit via la construction de la gare routière, le développement du réseau de transports publics ou l'introduction de vélos en libre partage depuis juillet 2018. FLORENT BAGNOUD



Sierre est la cinquantième commune de Suisse à bénéficier de cette distinction européenne. SACHA BITTEL/A